Résolution sur l'attaque contre Galina Kozlova

2007/2528(RSP) - 15/03/2007 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté une Résolution qui condamne fermement l'agression de Galina Kozlova qui jusqu'à présent n'a donné lieu à aucune condamnation ou même arrestation, ainsi que le harcèlement incessant et les agressions de militants, de personnalités marquantes du monde de la culture et de journalistes indépendants au Mari El et demande aux autorités locales et fédérales de traduire les auteurs de ces actes en justice et de garantir le respect de la liberté d'expression.

Il est rappelé que Galina Kozlova, membre du conseil d'administration de l'organisation nationale mari Mari Ušem, rédactrice en chef du magazine littéraire Ontšõko et épouse de Vladimir Kozlov, président du Conseil mari, a fait l'objet d'une agression violente le 25 janvier 2007 au cours de laquelle elle a reçu des blessures à la tête qui ont entraîné une commotion cérébrale ainsi que des maux de tête graves, des vertiges et des problèmes de vision. Cette agression fait suite à une série d'agressions contre des militants et des journalistes du Mari El, dont le meurtre de trois journalistes en 2001, une agression contre Vladimir Kozlov le 4 février 2005 et une autre agression contre l'ancien chef du mouvement mari Nina Maksimova.

Le Parlement souligne que les médias et bulletins d'information de l'opposition ont de grandes difficultés à fonctionner librement et que les personnes appartenant à la minorité mari rencontrent des difficultés considérables pour bénéficier d'un enseignement dans leur langue maternelle étant donné qu'il n'existe aucun enseignement secondaire ou supérieur en mari. Il se dit convaincu que le caractère pluriethnique de la Fédération de Russie contribue nettement à la diversité culturelle et linguistique de l'Europe et qu'il s'agit d'un phénomène dont tous les citoyens russes sont fiers à juste titre et qui doit être protégé au profit de tous les Européens.

Le Parlement demande une enquête rapide, fouillée et indépendante des autorités judiciaires fédérales et locales sur les agressions à l'encontre de Mme Kozlova et autres incidents similaires. Le gouvernement du Mari El est par ailleurs invité à cesser immédiatement les représailles politiques et les intimidations exercées contre des fonctionnaires d'opinions différentes et de s'abstenir de toute intervention politique malvenue dans les affaires des institutions culturelles et éducatives. Il est également demandé aux autorités locales et fédérales d'honorer les obligations qui leur incombent en vertu du droit international et de prendre les mesures pour faciliter l'application concrète des dispositions constitutionnelles et autres dispositions législatives relatives au maintien et au développement des cultures et des langues minoritaires, en veillant tout particulièrement à assurer un enseignement de qualité dans la langue maternelle des personnes concernées, à tous les niveaux, de sorte que la langue mari et le russe bénéficient d'un statut identique dans tout le Mari El.

La Commission est invitée à

- soulever la question des minorités finno-ougriennes en Russie, et à aborder les inquiétudes concernant la situation dans le Mari El, pendant le dialogue régulier sur les droits de l'homme entre l'Union européenne et la Russie et lors du prochain sommet UE-Russie ;

- inclure des programmes axés sur les minorités finno-ougrienne et autres dans le cadre de la coopération UE-Russie dans le domaine de la culture et de l'éducation.